© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

positif au dépistage

Par Profil supprimé Postée le 17/08/2014 14:36

> Bonjour. J'ai été arrêtée hier en revenant d'un festival. Test salivaire positif, donc prise de sang. Je voudrais savoir s'il est possible de connaître le taux approximatif de THC que j'avais dans le sang au moment de ma prise de sang? Sachant que pendant mes 3 jours de festival, j'ai dû fumer environ 3 ou 4 grammes ; et que j'ai fumé 3 pets dans la journée avant ma prise de sang. Merci

---

Mise en ligne le 18/08/2014

Bonjour,

Il nous est impossible de déterminer un dosage, même approximatif, correspondant au dépistage sanguin dont vous avez fait l'objet ce week-end, suite au test salivaire positif. Mais quoi qu'il en soit, la précision de ce dosage importe peu car la nature de vos consommations au cours de ces derniers jours laisse facilement supposer que vous pouvez faire l'objet d'une procédure judiciaire pour les deux motifs suivants : usage de produit stupéfiant et conduite sous l'emprise de produit stupéfiant, si vous étiez au volant au moment de ce contrôle.

Cela peut vous exposer à différentes sanctions, comme une amende, une suspension de permis durant quelques mois, un stage payant de sensibilisation aux risques liés aux infractions à la législation sur les stupéfiants, une obligation de rencontre avec des professionnels dans un centre de soins en addictologie etc…

Cordialement